

Le système d'information comptable un véritable outil de gestion de la performance

BENYOUNES SIHEM,

enseignante à l'Ecole préparatoire de Draria,
et doctorante à l'Ecole Supérieure de Commerce

Résumé :

Notre recherche a pour but d'apporter l'éclairage sur un aspect de la comptabilité qui fait d'objet de peu de considération ; c'est l'enregistrement des opérations comptables ou plus précisément le suivi de l'organisation et les procédures qui permettent une meilleure traçabilité d'une information comptable fiable et pertinente qui satisfait les besoins de ses utilisateurs.

La relation entre mode organisationnel et système d'information, en particulier le système d'information comptable, prend une importance accrue surtout lorsque les frontières de l'entreprise s'étendent. La détention d'un système d'information unique qui englobe toutes les données de l'entreprise devient donc un but à atteindre.

Mots clés : système d'information comptable (SIC), l'information comptable, organisation des systèmes d'information comptable, le contrôle des SIC.

Abstract :

The goal of our research is to survey highlights in one of the less considered aspects of accounting ; the recording of accounting transactions or more specifically monitoring the organization and following the procedures that aims to better traceability of reliable accounting information to satisfy its users needs.

The relationship between organizational mode and information system, in particular the accounting information system, takes an increasingly importance especially when the firms grow up. In this context the possession of a single information system including all the institution data becomes a desirable goal.

Keywords : Accounting information system(AIS), accounting information, the organisation of accounting information systems, the control of accounting information system (AIS).

Introduction :

Dans un environnement économique mondialisé, l'entreprise doit renforcer sa compétitivité pour accroître sa rentabilité. Cette compétitivité se déclinera selon trois axes ; efficacité économique, réactivité, satisfaction du client et elle apparaîtra à travers :

- « la nécessité d'innover en permanence pour se différencier (nouveaux produits, nouveaux services d'accompagnement des produits vendus au client)
- La nécessité de s'adapter rapidement aux évolutions de l'environnement extérieur, aux attentes des clients, aux attitudes de la concurrence.
- Des nouveaux modes d'organisation privilégiant les structures flexibles, polyvalentes, plus autonomes, parfois temporaires pour une plus grande efficacité des processus horizontaux, axés vers le client.
- Un nouveau environnement de travail notamment grâce au développement des moyens de télécommunication (télétravail, entreprise virtuelle) »⁽¹⁾.

« Pour connecter la stratégie à l'opérationnel, collaborer et responsabiliser les acteurs, il faut créer une entreprise qui regarde vers le future, en améliorant la fiabilité des informations, en augmentant la visibilité et en réduisant les processus de décision. L'entreprise bénéficiera d'un avantage stratégique et compétitif, afin de répondre rapidement aux mouvements du marché. Au-delà de l'élaboration budgétaire et des indicateurs de performances, il faut avoir une

(1) Jacques Pensard, Réussir Son Projet Système d'Information, édition d'Organisation, 2000, p153.

approche globale du système de pilotage qui va permettre de tendre vers la maximisation de la performance de l'entreprise ».⁽¹⁾

Afin d'accompagner et de satisfaire les besoins de pilotage sans cesse croissant des entreprises, les professionnels de la finance-comptabilité ont pour objet de structurer et d'adapter le système comptable aux différentes évolutions. Pour cela, « il est plus que temps d'introduire aux outils de gestion courante telle la comptabilité la logique et la philosophie générale du fonctionnement d'un système d'information »⁽²⁾. L'entreprise n'échappe pas à cette nécessité ; on dirait même qu'en raison de sa spécificité concurrentielle et du développement des besoins en information économique et financière, elle est aux avant-postes de ce défi.

A partir de cette idée, nous avons choisi de formuler notre problématique de la façon suivante :

Quels sont les principaux défis à relever pour faire du système comptable, non pas un simple dispositif d'enregistrement, mais un véritable outil de gestion de la performance, conciliant efficacité et fiabilité ?

1. Les études antérieures :

Les sources d'information concernant le système d'information comptable sont multiples et leur besoin de mise à jour régulier tend à privilégier des supports internet, à la condition que les contenus soient fiables. Parmi les études qui vont dans le même sens de notre travail de recherche, on cite celle de :

- **Jacky Akoka (2002)**⁽³⁾: ce papier apporte un constat sur l'impact de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) sur la conception, le développement et le management des systèmes d'information comptable. l'auteur constate que du fait de l'utilisation des NTIC, le système d'information comptable subit des transformations qui ont des conséquences, non

(1) Alain Vincent, Manager le Système d'Information de Votre Entreprise, édition d'Organisation, 2000, p 3.

(2) Ibidem.

(3) Frantz Rowe, Faire de la Recherche en Système d'Information, édition Vuibert, 2002, p267.

seulement sur le mode de management des SIC, mais aussi sur leurs structures. Un premier niveau de transformation est celui des architectures matérielles et logicielles qui passent des systèmes dédiés conformes aux architectures centralisées vers des systèmes caractérisés par l'interopérabilité plus adaptés aux architectures décentralisées ou réparties. Un second niveau de transformation est celui lié au temps puisqu'on assiste à une réduction des délais de transmission des données du fait de l'interopérabilité des systèmes et de l'utilisation intensive du temps réel. Un troisième niveau de transformation est celui de l'espace puisque la distance tend à se relativiser par les unités organisationnelles travaillant d'une manière élargie. Enfin, le dernier niveau de transformation est celui de la nature et du mode de présentation des informations dans le système d'information comptable (SIC) ; dans les systèmes traditionnels, le nombre et le type de supports étaient limités, les NTIC donnent accès à de nouveaux supports de communication notamment grâce aux possibilités du multimédia.

- **Eric tort (2003)⁽¹⁾**: auteur d'un livre intitulé « organisation et management des système comptable ». ce livre couvre à peu près tous les champs possibles de la technologie comptable, depuis la description des systèmes comptables par les théories déjà anciennes des systèmes et de l'information jusqu'à l'analyse des possibilités des petits et grands logiciels comptables en passant par les capacités d'imputation multiples associées à des comptabilités multiples ou celle d'interface élaborée, comptée avec des modes organisationnels en encore en passant par la description des télétransmissions des données comptables.

- **Jacky Akoka et Isabelle Comyn-Wattiau (2002)⁽²⁾**: Cette étude stipule que la réflexion sur la modélisation des données conduit à l'amélioration de la compréhension des systèmes d'information fondée sur ces données. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine

(1) Eric Tort, Organisation et Management des Systèmes Comptables, édition Dunod, 2003.

(2) Jacky Akoka et Isabelle Comyn-Wattiau, les Systèmes d'Information Comptables Multidimensionnels : Comparaison de Deux Modèles, 2002.

comptable ou dès les années 1980, la modélisation conceptuelle a conduit à la proposition de modèles conceptuels spécifiques du système d'information comptable tel REA (Ressources-Evènement-Agent économique) dont les résultats sont peu significatifs. Dans les années qui suivirent, d'autres modèles ont été décrits, notamment le modèle DREAM fondé sur l'approche objet, permettant d'intégrer plusieurs niveaux d'information :

➤ Le premier niveau est constitué du modèle comptable à double entrée.

➤ Le second niveau est la généralisation du modèle à partie double à un modèle à partie multiple permettant d'obtenir des sous-systèmes d'information comptables et de gestion (marketing, logistique,...)

➤ Le troisième niveau fournit la possibilité de modéliser les phénomènes et la réalité comptable sans se limiter aux seuls aspects monétaires.

➤ Le quatrième niveau est la possibilité de générer les tableaux de bord nécessaires à la gestion de l'entreprise.

➤ Le dernier niveau est constitué d'une architecture de système d'aide à la décision, généralisant ainsi les outils de contrôle et de gestion de manière à amplifier la capacité de raisonnement du décideur et à lui faciliter la prise de décision.

Devant ces différents modèles, la question pour l'utilisateur est de choisir celui le plus adapté à ses besoins.

2. Définition et fonctionnalités propres au système comptable :

Au cours de ces dernières années, le champ de la comptabilité s'est élargi afin de répondre aux besoins des différents utilisateurs induisant par cela une abondance d'information dont la gestion devient complexe. La nécessité d'organiser la comptabilité et les informations financières dans un système apparait comme une évidence.

Il y a ceux qui définissent la comptabilité comme « un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de base chiffrés, et présenter des états reflétant une image fidèle de la situation financière et

patrimoniale, de la performance et de la trésorerie de l'entité, à la fin de l'exercice »⁽¹⁾

Une autre définition stipule que « la comptabilité est une technique quantitative de collecte, de traitement et d'interprétation de l'information. Les services comptables sont le point de passage obligé de toutes les transactions internes et externes. La comptabilité a un rôle légal car l'entreprise a, dans ce domaine, diverses obligations résultant du code de commerce et des règles fiscales, elle a aussi, et de plus en plus, à remplir une mission économique d'aide à la gestion interne et d'information externe »⁽²⁾.

« La comptabilité a deux aspects : la réflexion sur les points économiques importants (le revenu, le capital, la valeur...) et l'organisation de l'enregistrement des opérations comptables »⁽³⁾. Le premier aspect est, de loin et depuis longtemps, celui qui donne lieu à toutes les préférences. L'autre conception de la comptabilité est l'objet de peu de considération : Comment sont enregistrées les opérations ? Comment sont organisés les comptes ? Combien coûte telle comptabilité ? Qu'est ce qui peut être enregistré pour obtenir telle information ? Avec quel délai ?... ce sont des sujets que très peu d'articles ou d'ouvrages abordent, alors même que la connaissance devrait être le minimum requis pour bâtir la comptabilité dans ces deux aspects intellectuel (encore aujourd'hui des comptabilités de caisse) et organisationnel (pas de comptabilité sans logiciel et ordinateur aujourd'hui).

L'aspect étude des systèmes comptables paraît même souvent si éloigné de la comptabilité que l'on parle plutôt de systèmes d'information, de logiciels, d'informatique.

Le système comptable est avant tout, comme son nom l'indique, un système. « La théorie des systèmes définit le système comme un ensemble d'organes, de procédures et d'idées, organisé en vue de la

(1) Article 3 de la loi n° 07 du 25/11/2007 portant le Système Comptable Financier Algérien.

(2) François Verdier, Thierry Cuyanbère, Jacques Muller, Comptabilité Générale et Organisation Comptable, édition Bertrand Lacoste, 1999, p7.

(3) Eric tort, op-cit, p1.

réalisation d'un objectif commun et distinct de son environnement »⁽¹⁾. Ou encore, « un système est un ensemble d'éléments en interaction organisés autour d'une finalité. Issu biologique, cybernétique et systèmes sociaux. Tout système comprend un but commun, des éléments, des relations, une structure (organisation) et des règles de fonctionnement »⁽²⁾.

« La comptabilité peut être tenue manuellement ou aux moyens de systèmes informatiques »⁽³⁾.

Le caractère répétitif de certaines opérations et le volume d'information sont particulièrement favorable à l'automatisation des différentes chaînes de traitement. L'informatisation de la fonction comptable permet incontestablement une amélioration de la productivité, notamment en réduisant les délais par la rapidité de traitement et de mise à disposition de l'information pour une gestion au temps réel et en augmentant la fiabilité des résultats suite aux applications des normes de sécurité en matière de conservation et d'obtention des données (contrôles automatisés relatifs aux accès, aux sauvegardes et à la détection des éventuelles anomalies).

3. L'information comptable et financière :

Tout gestionnaire qui travaille dans une organisation est confronté au problème de l'information : savoir pour agir, savoir pour décider, savoir pour contrôler... cela constitue un impératif permanent pour tous ceux qui doivent diriger d'autres personnes ou, plus modestement, effectuer leur travail quotidien de financier, de commercial, de comptable, de gestionnaire de production, etc. »⁽⁴⁾.

Le système comptable n'est que le vecteur de transmission de l'information contenue dans les états financiers. « L'information comptable est la matière première de base de l'analyste financier.

(1) Annelise Conleau-Dupont, Système d'Information de Gestion, édition Nathan, 2007, p17.

(2) Brigitte Guyot, Le Système d'Information « Conception, Mise en Place et Evaluation » mars 2006, p1.

(3) Décret exécutif n°09-110 du 07 avril 2009 fixant les conditions et modalités de tenue de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques

(4) Camille Moine, Organisation du Système d'Information de Gestion, édition Foucher, 2001, p12.

L'analyste financier doit savoir où trouver dans la masse de documents comptables l'information nécessaire à son travail »⁽¹⁾.

Dans ce contexte, parler de système comptable conduit naturellement à donner un rôle central à l'information comptable puisque l'objectif final de tout système est la communication de messages.

3.1. Les finalités de l'information comptable :

Le système comptable s'inscrit naturellement dans l'ensemble organisé des systèmes de l'entreprise. Comme tout système, il a pour fonction essentielle de traiter les données entrantes en les transformant et en les communiquant à son environnement. L'information comptable doit aboutir à différentes finalités :

- En tant que mémoire écrite des transactions réalisées par l'entreprise, il est naturel que la comptabilité puisse être utilisée comme moyen de preuve dans la vie des affaires ;

- Avec l'asymétrie informationnelle dont bénéficient les dirigeants au détriment des actionnaires, l'information comptable contenue dans les documents de synthèse (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres et annexes) sert d'instrument de contrôle du travail des dirigeants. Elle sert aussi au contrôle de l'assiette des différents impôts qu'une entreprise supporte ;

- L'information comptable aide à la prise des décisions relatives au pilotage et à la gestion des activités (calcul des différents coûts, gestion des clients et des fournisseurs par exemple) mais aussi aux décisions qui engagent l'entreprise à moyen et à long terme (décision d'investissement et de financement) ;

- L'information comptable est la base pour le diagnostic économique et financier car elle permet d'analyser à posteriori le résultat des décisions mises en place. Les états financiers permettent d'estimer la performance mais aussi le risque économique.

⁽¹⁾ Alain Marion, Analyse Financière : Concepts et Méthodes, édition Dunod, 2^e édition, 2001, p 18.

- Les informations contenues dans « les états financiers permettent de mesurer la richesse créée l'entreprise et qui doit être partagé entre tous les intervenants en vue de les rémunérer »⁽¹⁾. Droit des actionnaires à percevoir des dividendes, droit de l'état à percevoir des impôts, droit des salariés à percevoir des salaires, droit des organismes sociaux à percevoir des cotisations, droit des salariés à percevoir une participation au bénéfice, droit des prêteurs ou établissement de crédit à percevoir des intérêts.

- Les informations comptables contenues dans les états financiers délivrés pour les déclarations fiscales peuvent être utilisées par l'INS (institut National de la statistique) et les pouvoirs publics pour réaliser des prévisions macro-économiques ;

- L'information comptable sert implicitement d'instrument de régulation sociale grâce au pouvoir qu'ont les chiffres sur les acteurs économiques. Elle apporte la confiance nécessaire à toute relation d'échange économique.

3.2. Les caractéristiques d'une information comptable de qualité :

En général, les informations comptables sont les seuls éléments fiables dont disposent les associés, dirigeants et les tiers intéressés par la situation financière d'une entreprise et les résultat de l'activité sociale pour juger, comparer, prévoir et évaluer sa situation et sa capacité bénéficiaire, et enfin prendre en conséquence leurs décisions. Elles doivent être de qualité ; « La qualité d'une information correspond au jugement apporté dans un contexte donné »⁽²⁾. Néanmoins, « la qualité d'une information comptable est appréciée au travers de son intelligibilité, sa pertinence, sa fiabilité, sa comparabilité »⁽³⁾.

Une information est dite intelligible lorsqu'elle est compréhensible immédiatement par les utilisateurs. Ces derniers sont censés avoir une connaissance raisonnable des affaires, des activités économiques et de

(1) Charlotte Disle, Robert Maéso, Michel Méau, Introduction à la Comptabilité, édition Dunod, 2007, p9.

(2) Pierre Jourde, Didier Kueviakoe, Système d'Information de Gestion, édition Eska, 2007, p9.

(3) Article 06 de la loi 07/11 du 25 novembre 2007 portant système comptable et financier.

la comptabilité. De plus, ils doivent avoir la volonté d'étudier de manière raisonnablement diligente l'information communiquée. Cela ne veut pas dire qu'il faut exclure les sujets jugés trop complexes.

- L'information est pertinente lorsqu'elle est susceptible d'influer sur les décisions économiques des utilisateurs en les aidants à évaluer l'incidence financière des opérations et faits passés, présents ou futurs, ou en permettant de confirmer ou de corriger des évaluations antérieures. La pertinence de l'information est liée à sa nature et à son importance relative.

- La fiabilité de l'information dépend de sa source. Une information est dite fiable lorsqu'elle est exempte d'erreurs, de préjugés significatifs. Pour cela, elle doit être complète puisqu'une information partielle ne peut être traitée ou entraîner des erreurs de traitement. Elle donne une bonne présentation de la réalité en traduisant l'image fidèle de l'entreprise et en laquelle les utilisateurs peuvent avoir confiance.

- « Une information est comparable lorsqu'elle est établie et présentée de manière suffisamment cohérente pour permettre à son utilisateur de faire des comparaisons significatives dans le temps et entre entreprises »⁽¹⁾. La comparabilité dans le temps est étroitement liée au principe de permanence des méthodes, la comparabilité inter-entreprise est assurée en principe si les entreprises se réfèrent à des présentations, des méthodes et un vocabulaire communs.

L'information comptable doit répondre à d'autres caractéristiques tel que :

- **L'utilité** : est la qualité primordiale d'une technique d'information qui doit répondre, avant tout, aux besoins internes et externes de l'entreprise, par une approbation aux usages attendus. Elle implique la rapidité des transmissions de l'information et sa disponibilité. « Elle doit parvenir au bon moment, au bon endroit et sous forme directement exploitable pour que les décisions et les

(1) Ali Tazdait, Maitrise du Système Comptable Financier, édition ACG, 1ere édition, 2009, p 24.

actions qu'elle entraîne soient effectuées dans des délais compatibles avec le contexte concurrentiel »⁽¹⁾.

- **La vérifiabilité** : est cette qualité de l'information qui permet à des professionnels indépendants et compétents d'aboutir, en examinant la même information et les mêmes éléments de base (contrôle des comptes), aux mêmes conclusions. Elle repose à la fois sur la définition des règles ou principes en matière d'enregistrement, de classification, d'évaluation et de présentation et sur des procédures d'élaboration de cette information qui permettent de conserver des preuves (pièces justificatives) des enregistrements.

- **L'objectivité** : l'information doit permettre la même interprétation par tous ses utilisateurs, loin de toute appréciation personnelle.

4. Organisation du système d'information comptable :

Le système d'information comptable d'une entreprise est essentiellement articulé par trois facettes :

- « Une facette formalisée totalement mécanisable et qui ne s'intéresse qu'aux aspects purement syntaxiques de l'information (les données) ;

- Une facette économique qui caractérise les informations de l'entreprise par une valeur ;

- Une facette humaine comprenant le système d'organisation et les responsabilités des personnes qui conçoivent, développent et utilisent le système informatisé »⁽²⁾.

4.1. Diagnostic des systèmes comptables existants :

Le système d'information comptable existant, son personnel, sa structure, les procédures mises en œuvre et les utilisateurs constituent le premier élément de l'analyse de l'existant afin d'évaluer les ressources disponibles et les contraintes techniques. Ce diagnostic se focalise sur trois aspects :

(1) Michelle Gillet, Patrick Gillet, Management des Systèmes d'Information, édition Dunod, 2008, p38.

(2) Oudrhiri R, Une Approche de l'Evolution des Systèmes : Application aux Systèmes d'Information, Thèse de Doctorat, Essec et Université d'Aix-Marseille 3. 1999.

Le système d'information comptable : un véritable outil de gestion de la performance

- « Les individus, en qualité d'utilisateurs ou de professionnels de l'informatique ;
- Les systèmes, du fait des méthodologies et des outils utilisés lors de leur conception, leur réalisation et leur mise en œuvre ;
- L'interaction entre les individus et les systèmes »⁽¹⁾.

L'intervention des individus dans le système d'information comptable peut apparaître selon deux grandes fonctions : la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. « La maîtrise d'œuvre (MOE) est composée de professionnels de l'informatique et des télécommunications dont le rôle est de définir tous les moyens et les infrastructures technologiques à mettre en œuvre pour équiper les postes de travail des acteurs et des utilisateurs afin qu'ils puissent disposer des données nécessaires à la réalisation de leur mission »⁽²⁾. La maîtrise d'ouvrage (MOA) « a le rôle de pilote : à elle la responsabilité de l'alignement stratégique du système d'information, le choix et la justification économiques des projets à initier, la refonte des processus »⁽³⁾.

La description de l'organisation systémique en place concerne :

- Les outils informatiques utilisés (gros système, mini, micro) avec leurs caractéristiques techniques (capacité, etc.) ;
- Le type de configuration (site central, coopératif, etc.) et l'environnement (oracle, etc.) ;
- Les applicatifs utilisés par domaine d'activité (progiciels, spécifiques, etc.) ;
- Les fichiers de données en exploitation ;
- Les moyens de communication utilisés (lignes spécialisées, modem, etc.) et interfaces informatiques ;
- Les procédures relatives aux opérations de sauvegarde et d'archivage...

Il sera bon de compléter cette description technique par des éléments d'analyse concernant, par exemple :

- Le degré d'intégration du système comptable ;

(1) Frantz Rowe, op-cit, p267.

(2) Pierre Jourde, Didier Kueviakoe, op-cit, p 25.

(3) Marie Hèlène Delmond, Yves Petit et Jean Michel Gautier, Management des Systèmes d'Information, éditions d'Organisation, 2003, p118.

Le système d'information comptable : un véritable outil de gestion de la performance

- Le niveau d'intervention des non comptables dans la chaîne de production de l'information financière ;
- La complexité du système comptable au regard de son utilisateur (traitements automatiques, interfaces, saisies, etc.).

A partir de cet état des lieux, il sera ainsi possible de mesurer la capacité du système à évoluer dans le cadre du projet de réorganisation comptable projetée soit en abandonnant le système existant au profit d'un système plus performant et mieux adapté aux contraintes de la nouvelle organisation, soit en maintenant le système comptable assortie d'exigences d'évolution fortes afin de s'adapter aux contraintes d'échange de données dans le cadre la configuration retenue, c'est-à-dire, la localisation des applications et des données entre site central et entités opérationnelles (décentralisation) ou entre l'entreprise et ses prestataires externes (externalisation).

4.2. Les domaines d'intervention du système d'information comptable et de gestion :

4.3.

Tableau n° : la mise en place d'un système d'information comptable

| activités | Compétences techniques | Compétences en organisations | Compétences en communication |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Participer à la conception et à l'évolution du système d'information comptable et de gestion. | Interpréter et compléter des schémas représentant : Des flux d'informations, Une organisation des données, Un enchaînement des traitements, Une articulation entre données et traitements ; Et prenant en | Reconnaître un domaine d'étude, en repérer les données pertinentes, en identifier les acteurs concernés et leur rôle. Déterminer la nature des traitements, leur mode, leur périodicité, leur | Dans une note ou un rapport : Décrire, commenter, critiquer une organisation existante, Décrire les besoins d'évolution, Rendre compte des positions prises et des conclusions des réunions entre |

Le système d'information comptable : un véritable outil de gestion de la performance

| | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>compte en tant que besoin :</p> <p>Les règles de gestion et les contraintes de l'organisation ;</p> <p>Les autorisations d'accès et d'utilisation des données et des traitements ;</p> <p>La répartition des données et des traitements et la localisation des acteurs ;</p> <p>La gestion de l'historique des données et des résultats.</p> | <p>échéance et leur durée.</p> <p>Repérer et recenser :</p> <p>Les règles de gestion et les contraintes de l'organisation ;</p> <p>Les besoins de sécurité, de confidentialité et de conservation des informations de gestion.</p> <p>Repérer la localisation des données d'un domaine d'étude et leur visibilité par rapport aux acteurs.</p> | <p>les utilisateurs, les informaticiens et les décideurs.</p> <p>Participer aux instances de dialogue entre les utilisateurs et les informaticiens.</p> <p>Rendre compte oralement des conclusions et des décisions prises.</p> |
| <p>2. Participer à la mise en œuvre du système informatique de gestion et de communication.</p> | <p>Exploiter les ressources et les potentialités d'un réseau étendu, en particulier en matière de services intranet, extranet, internet.</p> <p>Définir des besoins en ressources dans un environnement de réseau local.</p> <p>Installer,</p> | <p>Repérer les différents domaines et sous-domaines, réseaux et sous-réseaux, la localisation des différents types de services.</p> <p>Déterminer les besoins, les contraintes liées à la sécurité et à la confidentialité.</p> <p>Tenir et mettre à jour la documentation</p> | <p>Dialoguer avec un administrateur de réseau, des prestataires de services informatiques et des décideurs :</p> <p>En situation de face à face, en direct ou par téléphone ;</p> <p>En utilisant les outils de communication électronique.</p> <p>Décrire et expliquer les</p> |

Le système d'information comptable : un véritable outil de gestion de la performance

| | | | |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | paramétrer et maintenir son poste de travail sur les plans matériel et logiciel (système d'exploitation, logiciels professionnels, ensemble de logiciels bureautiques et de communication). | informatique de son poste de travail. | ressources accessibles à un utilisateur ou un groupe d'utilisateurs. |
| 3. Gérer un système d'information personnel ou limité à un service. | <p>Procéder au stockage des données.</p> <p>Garantir la sécurité des données.</p> <p>Réaliser la sauvegarde périodique des données.</p> <p>Rechercher, collecter, mettre en forme, diffuser les informations internes et externes au système d'information.</p> <p>A partir d'un dossier d'analyse, développer et mettre en œuvre</p> | <p>Organiser les espaces de stockage d'information.</p> <p>Participer à la définition et à la mise en place des procédures internes correspondantes.</p> <p>Définir la procédure et la périodicité des sauvegardes.</p> <p>Identifier les informations pertinentes et leur localisation.</p> | <p>Communiquer les procédures à respecter aux personnels concernés.</p> <p>Choisir la forme et le moyen de communication appropriés.</p> <p>Définir l'ergonomie de l'application avec les utilisateurs</p> |

Le système d'information comptable : un véritable outil de gestion de la performance

| | | | |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>une application sous un système de gestion de bases de données.</p> <p>Implanter la base correspondant aux schémas de données et de traitements ;</p> <p>Décrire et mettre en place des formulaires, des états, des requêtes, des traitements.</p> <p>Développer et mettre en œuvre une application bureautique.</p> | | <p>concernés.</p> <p>Documenter l'application.</p> <p>Recourir à toute forme d'aide et d'assistance (documentations, aides en lignes...)</p> |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Source : [www. Scola.ac-paris.fr/ lalleman/ cours_td_bts_cgo/ cours_p1/ sic.htm](http://www.Scola.ac-paris.fr/lalleman/cours_td_bts_cgo/cours_p1/sic.htm).

4.4. Les choix organisationnels entre décentralisation, centralisation et externalisation comptable :

Sous l'effet de la mondialisation des marchés, de la diversification des activités et de la complexification induite des structures, la question de la décentralisation des processus comptable se pose avec acuité.

La décentralisation consiste à transférer par délégation, certaines missions comptables à des entités opérationnelles ou à des services connexes à la fonction comptable centrale qui devra conserver un rôle de contrôle et de coordination.

En pratique, cette décentralisation concerne, avant tout, la fonction en termes de processus et d'activités. Autrement dit, il s'agit de

décentralisation des moyens humains (effectifs, responsabilités, missions) et techniques (règles et procédures de gestion de l'information). On parlera également de délocalisation ou de décentralisation dès lors qu'il y a dispersion géographique ou répartition des activités entre plusieurs entités sans entraîner, pour autant, l'existence effective d'un transfert des pouvoirs de décision.

Les opérations les plus fréquemment décentralisées sont celles qui relèvent du domaine de l'enregistrement des « transactions courantes » ainsi que les opérations d'inventaire et d'arrêté comptable tandis que les opérations dites « d'homogénéisation » et d'agrégation sont très majoritairement centralisées. Dans les situations de décentralisation, l'entreprise devra, le plus souvent, accepter que certains opérationnels puissent intervenir dans le processus comptable.

En fonction du niveau de décentralisation, la dimension et les champs d'intervention de la fonction comptable centrale seront limités pour l'essentiel à assumer des activités d'expertise et de coordination des activités comptables locales. Tandis que la production comptable se réalise au sein des entités opérationnelles, les opérations d'expertise et d'agrégation des données relèvent de la compétence unique des services comptables centraux. Dans le cas d'une structure pas trop décentralisée, il pourra être mis en place une fonction comptable renforcée sous la forme, par exemple, d'un centre des services partagés prenant en charge l'ensemble de la production comptable.

Il existe un autre mode d'organisation comptable ; c'est l'externalisation de la fonction comptable qui consiste à confier à un prestataire externe une partie ou toute la fonction administrative et comptable avec un accord préalablement contractualisé définissant le coût de la prestation, les tâches à effectuer par le prestataire en fonction des besoins exprimés dans le cahier des charges de l'entreprise. Ce type d'organisation garantit un niveau élevé de qualité de la production de l'information financière. Il s'agit d'une assurance importante donnée aux lecteurs externes des comptes, quant à leur conformité et leur régularité.

L'externalisation est une démarche volontaire de transfert de traitement des comptabilités, à l'extérieur du périmètre de l'entreprise.

Ainsi, tandis que la PME en croissance peut être amenée à recourir à l'externalisation pour faire face à de nouveaux besoins, la grande entreprise externalise ses comptabilités pour se concentrer sur ces activités stratégiques et profiter des avantages économiques et techniques d'une telle organisation tel que le moyen d'accéder à une expertise élevée qui est souvent difficile à atteindre ou à préserver en interne du fait notamment des importantes évolutions techniques et réglementaires qui modifient régulièrement l'environnement comptable et financier.

5. Le contrôle du système d'information comptable :

« On associe généralement deux significations distinctes au mot « contrôle » :

- La première tient à l'idée de surveillance. En ce sens, contrôler signifie vérifier que les choses se déroulent conformément à ce qu'on souhaite. Le souhait peut d'ailleurs se trouver formulé de manière plus ou moins précise, sous la forme d'objectifs ;

- Une seconde signification, plus large, est associée au concept de pouvoir, de maîtrise. Contrôler, c'est alors maîtriser ce qui implicitement suppose au préalable, ou plutôt au même temps, de surveiller »⁽¹⁾.

La mission de contrôle constitue aujourd'hui un élément incontournable de la maîtrise des risques. « La gestion des risques et le contrôle interne sont, au sein des entreprises, à l'origine de démarches formalisées d'identification :

- Des activités et fonctions dans l'entreprise (ligne métier ou filière) ;
- De l'articulation par fonctions et par processus de chaque entité organisationnelle ;
- Des risques attachés aux processus ;
- Des procédures adéquates évitant ou limitant l'exposition au risque »⁽²⁾

(1) Robert Reix, Systèmes d'Information et Management des Organisations, Librairie Vuibert, Septembre 1998, p362.

(2) Groupe de Travail Collaboratif AMRAE-CLUSIF, RM et RSSI (Risk-Manager et Responsable Sécurité du Système d'Information) deux métiers s'unissent pour la gestion des risques liés au système d'information, juin 2006, p17.

Sachant que l'on peut distinguer deux familles de risques susceptibles d'engendrer des défaillances ou la destruction de l'un des éléments du système d'information :

- **Les risques physiques** : en général, il s'agit d'événements tels que : les incendies, explosion, dommage électrique, événements naturels (tempêtes, inondations, foudre...) bris de machine, vol, ... D'origine accidentelles ou malveillantes, ces risques endommagent ou détériorent les ressources matérielles du système d'information.

- **Les risques logiques** : ce sont des risques immatériels qui portent atteintes à la qualité des informations et des applications tel que les accidents (événements perturbant les données en l'absence de dommage aux équipements), les erreurs (des préjudices consécutifs à une intervention humaine dans le processus de traitement automatisé des données), la malveillance (qui est constituée par l'usage non autorisé du système d'information, avec des intentions préjudiciables, exemple : le virus informatique).

A l'instar des évolutions technologiques, l'environnement des risques s'est transformé, la menace s'est accrue sur l'intégrité de l'information ainsi que sur sa circulation.

Le domaine des systèmes d'information se caractérise par un faible niveau de contrôle. L'explication la plus souvent avancée est liée au processus d'assimilation de la technologie : dans la phase de diffusion initiale, l'objectif principal est de favoriser l'innovation et l'intensité du contrôle est faible ; dans les phases ultérieures, la maturité de la technologie s'accompagne d'un renforcement du contrôle. L'accroissement de la concurrence d'une part, l'utilisation accrue des technologies de 'information d'autre part, explique que, peu à peu, les responsables d'entreprises soient amenés à mieux contrôler un domaine jusqu'à maintenant quelque peu négligé. L'amélioration du contrôle de la gestion des systèmes d'information et surtout le système d'information comptable à travers la perspective dominante :

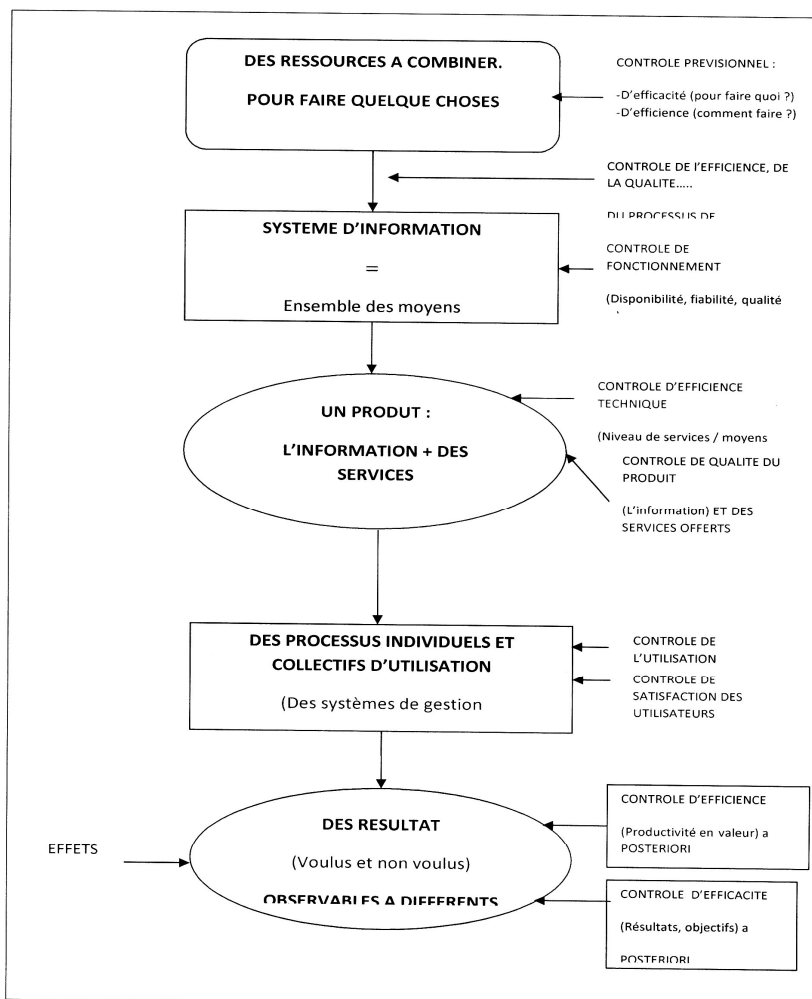
Le système d'information comptable : un véritable outil de gestion de la performance

- Technique : très axée sur l'outil (ordinateur, réseau, etc.) dont on surveille le fonctionnement, sur la qualité de l'information et des fonctions fournies par le système d'information (car il importe de tenir compte des différentes utilisations qui en sont faites par différents utilisateurs).

- Economiques : elle s'exprime en termes de coûts et de délais (plus ou moins directement rattachés à l'utilisation des outils et à la rapidité de transmission de l'information), d'efficacité (résultats obtenus par rapport aux moyens engagés), d'efficacités (résultats évalués par rapport à des objectifs), par exemple : baisse de coût, hausse de chiffre d'affaires, gains financiers et ce au niveau d'un service ou au niveau global. On notera que dans la plupart des cas, les résultats obtenus découlent à la fois des décisions prises par les gestionnaires (utilisateurs du système d'information comptable) et de facteurs externes non maîtrisables.

- Organisationnelle : elle s'exprime par des évaluations en termes de satisfaction exprimée par les utilisateurs (la perception des utilisateurs peut découler de causes multiples : l'image à priori du service informatique, utilisation plus ou moins agréable d'un système d'information comptable, relations personnelles du répondant, etc.) ou en terme de performance de l'organisation.

Schéma : les objets du contrôle des systèmes d'information



Source : Robert Reix, op-cit, p364.

Autant, il importe que les collaborateurs de l'entreprise, à quelque niveau qu'ils se situent, soient réactifs aux conditions de changement imposé par la réalité économique, autant il est dangereux de les déstabiliser dans leur espace de référence. Pour être crédible et

pérenne, « un système d'information doit être neutre et puissant, avec un contrôle automatique. Tout doit être organisé pour qu'il assure une totale transparence. Il doit optimiser la mobilité, susciter l'initiative individuelle et la créativité, enfin faciliter la délégation de responsabilité »⁽¹⁾. Parallèlement, la fixation des objectifs doit être intégrée dans le système de mesure et le contrôle doit faire partie intégrante du suivi régulier du constat dont la comptabilité est le garant.

5.1. L'audit du système d'information:

En complément aux dispositifs de contrôle, l'audit est un examen critique qui permet de vérifier, inspecter, etc., les conditions de fonctionnement des systèmes d'information. On peut distinguer entre l'audit opérationnel orienté vers l'efficacité et l'efficacité des systèmes d'information et l'audit financier qui est orienté vers la validation des informations et donc, très directement, vers la qualité et la sécurité dans les systèmes d'information.

« L'objectif principal de l'audit des systèmes d'information est de mettre en évidence les risques liés à l'infrastructure technique-sécurité logique et physique, pérennité et adéquation de l'infrastructure avec les besoins-, ainsi que les risques fonctionnels tels que les déficiences éventuelles sur des points de contrôle sur les processus métiers tels que le processus d'achat, par exemple. L'audit des systèmes d'information couvre un périmètre plus large que l'audit informatique dans la mesure où il s'intéresse aux aspects fonctionnels et organisationnels liés au système d'information, en plus des aspects purement techniques »⁽²⁾.

Toute mission d'audit commence par une collecte de données, se poursuit par une phase d'analyse et de diagnostic, s'achève par des conclusions en forme de recommandations. L'intérêt de l'audit est de déclencher des mesures curatives et préventives fondées sur une

(1) Alain Vincent, Concevoir le Système d'Information de Votre Entreprise, les éditions d'Organisation, 1993, p31.

(2) Pascal Vidal et Philippe Planeix, Systèmes d'Information Organisationnels, édition Pearson Education, 2005, p 368.

démarche rigoureuse. Il constitue donc un complément important des dispositifs habituels de contrôle.

5.2. La démarche et les outils de l'audit du système d'information comptable :

La mission d'audit des systèmes d'information comptable doit s'appuyer sur des méthodes claires et compréhensibles et sur une démarche nécessairement acceptée et partagée.

5.2.1. La démarche :

« La démarche d'audit est structurée autour d'une phase de prise de connaissance du client –son marché, ses spécificités, son actionnariat, son historique-, puis d'une description du système d'information existant. Cela permet de réaliser ensuite une revue détaillée d'un processus de gestion (processus d'achat, par exemple) ou d'un processus informatique (revue de la structure physique, par exemple, avec le plan de recours, les règles de sauvegarde et d'affichage). Tout point d'audit doit être testé et validé par une phase appelée tests informatiques. Enfin, on pourra terminer par la rédaction du rapport d'audit »⁽¹⁾.

Appliquée au système d'information comptable, la démarche d'audit consiste tout d'abord à définir le domaine d'étude, pour délimiter le champ d'investigation. Il n'est pas systématique que l'audit porte sur l'ensemble du système d'information comptable, même si cela peut être le cas.

Une fois le processus obtenu sur le domaine de l'étude, il faut collecter les informations nécessaires à sa compréhension :

- Pour avoir des informations sur le fonctionnement du système existant, il faut se rapprocher auprès des opérationnels qui gèrent les flux ;
- A l'aide des interviews des décideurs, on peut obtenir des informations concernant les règles de gestion souhaitée ;
- Pour mesurer les écarts entre ce qui est souhaitable et la réalité, il faut effectuer des comparaisons entre les points de vue et les

(1) Idem, p 287.

pratiques souhaitées par les décideurs et mis en œuvre par les opérationnels.

Ensuite, il faudra vérifier que le système d'informatique est capable d'implémenter cette procédure.

Cette démarche apporte les éléments fondamentaux assurant le bon déroulement de la mission d'audit. Cela dit, les acteurs des processus audités contribuent à leur tour dans cette démarche puisqu'ils sont appelés à réfléchir sur leurs méthodes de travail et à découvrir ce que font les autres membres de l'organisation ce qui entrainera la cohésion des équipes et minimisera la résistance au changement en cas de modification ultérieure de l'organisation.

5.2.2. Les outils :

Afin de s'imprégner des règles de gestion existantes et celles souhaitées par les décideurs, l'auditeur mettra en place des outils qui permettent la mise en œuvre de la démarche d'audit des systèmes d'information.

a. Collecte des documents :

« Les données pertinentes, pour le domaine étudié, sont contenues, en grande partie, dans les documents utilisés par l'organisation, qu'ils soient générés par une application informatique ou manuellement. Il faut collationner un jeu complet de tous les documents utilisés »⁽¹⁾. On ne se bornera pas à collecter des documents vierges. On demandera également aux utilisateurs concernés des copies de documents remplies.

Pour les documents remplis, on demandera un échantillon de cas divers et significatifs des différents scénarios possibles. On peut trouver sur les documents remplis, des mentions marginales en dehors des rubriques d'information pré imprimées. Il arrive également de trouver des mentions au dos du document. Ces informations peuvent être normalisées puisqu'elles contribuent généralement à la compréhension du fonctionnement des différents processus.

(1) Michelle Gillet, Patrick Gillet, op-cit, p 196.

« On notera :

- Le nombre d'exemplaires des liasses ;
- Les informations clairement répertoriées et formalisées ;
- Mais également la présence d'informations informelles ou marginales ;
- Les informations présentes au recto du document, mais également au verso »⁽¹⁾.

b. Déroulement des interviews :

L'auditeur réalisera des interviews des décideurs et des opérationnels, respectant en cela la définition qui a été donné de la structure d'un système. Ces interviews vont permettre :

- L'expression des règles de gestion souhaitées par les décideurs : les règles de gestion nécessaires au déroulement du processus ainsi que les conséquences organisationnelles qu'induisent ces règle doivent être clairement définies afin de permettre aux opérationnels l'exécution de leur travail.

- Analyse détaillée des informations manipulée présentes sur les documents : l'auditeur ne doit pas avoir d'a priori sur le contenu du document. Pour cela, il doit engager un dialogue avec les opérationnels, qui utilisent le document.

- Prise en compte de l'interdépendance des individus au sein des groupes de travail : les interviews permettent de faire prendre conscience des dépendances entre personnes, qui n'appartiennent pas nécessairement aux mêmes services. Cela permet de justifier à leurs yeux certaines taches qui leur sont imposées, alors qu'ils n'en tirent pas de bénéfices directs dans leur poste de travail.

- Perception des sources potentielles de conflits. Si la démarche doit aboutir à des modifications du système d'information, cela entrainera des modifications de l'organisation. Ces évolutions peuvent se heurter à la résistance aux changements qui entrainera des conflits qu'il va falloir anticiper afin de bien les gérer.

(1) Idem, p 197

- Perception des nécessités de réorganisation : l'audit des systèmes d'information conduit généralement à opérer des modifications dans la gestion des processus et dans l'organisation du poste de travail. Ces modifications ont été apportées à la suite de la prise de conscience des décideurs, qu'il existe des dysfonctionnements.

6. Les mythes à propos des systèmes d'information comptable :

Les entreprises peuvent maintenant choisir parmi une panoplie de logiciels disponibles celui qui correspond le mieux à son organisation et sa stratégie. Pour aider les entreprises à bien choisir leurs systèmes d'information comptables et diminuer leur appréhension quant à l'implantation des systèmes d'information comptables automatisés, nous avons essayé de passer en revue les idées largement répandues et qui se sont révélées être des obstacles (plutôt que des avantages).

6.1. la mise en place d'un logiciel est une intervention d'ordre purement technique :

la plupart des entreprises pensent que la mise en place d'un logiciel est une intervention purement technique en négligeant la finalité de cette implantation donc elles confient la prise de décisions et la surveillance du projet aux seuls experts techniques or que cette tâche requiert l'intervention et l'avis des gestionnaires et les opérationnels de l'entreprise qui assurent l'exploitation du système.

6.2. L'entreprise doit nécessairement embaucher des experts techniques :

Une autre idée reçue stipule que l'entreprise doit nécessairement faire appel à des experts en technologie de l'information (TI) pour exploiter son système informatique. Or, c'est faux. La plupart des logiciels achetés peuvent être utilisés sans faire appel aux experts techniques. L'entreprise a besoin non pas des experts techniques mais des personnes structurées avec un œil pour le détail et de solides capacités de communication. Des personnes sachant comment faire le suivi des opérations jusqu'aux derniers détails et qui peuvent comprendre des enjeux opérationnels de leurs travaux. Ces personnes sont les plus habilitées à gérer le système d'information.

Là, et afin d'assurer le succès de l'automatisation du système d'information comptable, une distinction doit être faite entre « système d'information comptable » et « système informatique ». « Le système d'information comporte les processus de l'entreprise, les informations manipulées par ces processus et les fonctions qui traitent ces informations. Le système informatique comporte les composants techniques (traitements, données, matériels) qui supportent le système d'information en permettant de l'automatiser »⁽¹⁾.

La nécessité de créer une fonction de gestion des systèmes d'information comptable n'en demeure pas moindre, elle est aussi essentielle à l'organisation que les fonctions de comptabilité ou de contrôle des opérations.

Dans la plupart du temps, les problèmes rencontrés dans la mise en place des logiciels n'est pas dû au manque de compétences techniques au sein de l'entreprise mais du manque d'expérience du fournisseur avec les entreprises, leurs domaines d'activité et leur environnement.

6.3. Pour les entreprises, il est important d'acquérir un logiciel intégré :

Pour les entreprises qui souhaitent passer d'un système manuel à un système automatisé, il est préférable d'acquérir des logiciels distincts de comptabilité, de reporting et un système opérationnel en évitant de les intégrer dans un même logiciel.

Le passage du système manuel au système automatisé est plus facile si les systèmes distincts sont mis en place par étapes. Cela permettra de respecter le rythme d'apprentissage des utilisateurs qui peuvent intégrer graduellement tous les degrés d'apprentissage de l'informatique.

6.4. un logiciel intégré permet d'éviter les erreurs entre le système opérationnel et la comptabilité :

« Pour les entreprises, il est généralement plus sécuritaire d'utiliser un logiciel de comptabilité distinct et autonome. Ceci permet une

(1) Normand Arsenault, Huit Mythes à Propos des Systèmes d'Information des IMF, 14 Septembre 2004, p 2.

réconciliation plus facile et sécuritaire entre le système opérationnel et le système comptable »⁽¹⁾.

Donc le fait d'intégrer le système opérationnel et la comptabilité dans la même application ne rendra pas plus facile l'identification des anomalies et la réconciliation du grand livre avec les différents registres contrairement aux idées reçues.

6.5. Les logiciels de comptabilité disponibles sur le marché ne conviennent pas aux entreprises actuelles :

On prétend que les logiciels de comptabilité disponibles sur le marché ne conviennent pas aux activités des entreprises actuelles. Cet argument ne tient pas la route car plusieurs entreprises utilisent avec succès des logiciels de comptabilité disponibles sur le marché. Le système opérationnel peut être utilisé comme un sous registre du système de comptabilité.

Plusieurs entreprises disent préférer l'utilisation d'un système de comptabilité local conforme aux normes et règlements du pays et bénéficiant d'un support local pour l'installation et la maintenance.

6.6. Un système simple et facile d'utilisation peut rapidement devenir désuet :

Certains fournisseurs prétendent que les logiciels munis de solutions technologiques très avancées sont plus performants que ceux munis de technologies plus simples. Pourtant, il est beaucoup plus facile de faire progresser des systèmes que d'implanter dès le départ un système sophistiqué.

De plus, le besoin de technologie qui peut subsister par le développement et la croissance des institutions peut être rapidement absorbé par l'introduction d'ordinateurs plus puissants qui permettent de réduire les problèmes de performance du système. Donc retarder le besoin de migrer vers des technologies plus complexes.

(1) Idem, p 4.

Conclusion :

De nombreuses institutions sont incitées à améliorer leur système d'information comptable. En effet, les entreprises ne peuvent atteindre la viabilité et la pérennisation de leurs activités sans un système d'information comptable performant. Il est impossible de gérer ce qu'on ne peut mesurer. De plus, la diffusion d'une information comptable fiable à destination des différents utilisateurs tant internes qu'externes est indispensable pour la promotion de l'entreprise et pour son développement.

L'organisation administrative et comptable se caractérise par la mise en œuvre de moyens techniques et humains adaptés. Dans ce domaine, il est important d'opérer les bons choix d'organisation de la fonction comptable afin de mobiliser les ressources appropriées. En effet, il y va de la performance des systèmes comptables. Au niveau de la fonction comptable, « il s'agira de trouver un juste équilibre entre :

- Une fonction centrale assurant un rôle de contrôle et d'expertise en faveur d'une meilleure fiabilité et standardisation des processus administratifs et comptables ;

- Des services comptables décentralisés permettant de combiner proximité et adaptabilité aux besoins locaux au bénéfice notamment de l'analyse de gestion ;

- Des pratiques d'externalisation au niveau local ou central en vue d'améliorer la productivité, l'expertise et l'harmonisation internationale »⁽¹⁾.

Pour que ces schémas organisationnels soient efficaces, les procédures de contrôle devront être renforcées. En effet, à travers le système d'information comptable, c'est une grande part des processus opérationnels et des processus de pilotage de l'entreprise dont on peut analyser et mesurer l'efficacité et la pertinence. D'autant plus que le système d'information comptable constitue souvent la seule « trace » concrète et auditable du fonctionnement réel. La mise en place de processus administratifs structurés, et plus généralement l'existence

(1) Eric Tort, op-cit, p 90

d'un bon contrôle interne, sont des points extrêmement importants qui doivent être suivis avec beaucoup d'attention car ils conditionnent la fiabilité de l'ensemble des informations traitées.

Le processus administratif doit être mis en place par une commission pluri disciplinaire regroupant des cadres opérationnels, financiers, comptables, commerciaux, juristes et techniciens, qui serait chargée :

- Dans une première phase de l'inventaire de toutes les procédures actuellement utilisées en examinant les insuffisances relevées,

- Ensuite, de les rectifier, puis de les actualiser, et enfin de les normaliser avant de les mettre en application. La normalisation se fait à travers une documentation décrivant les procédures et l'organisation comptable est établie en vue de permettre la compréhension et le contrôle du système de traitement. Ce document doit permettre une meilleure compréhension des systèmes d'information et une amélioration de la gestion comptable et administrative notamment à travers les réponses aux principales questions suivantes :

- Quelle est l'organisation générale de l'entreprise ?

- Comment les éléments de base sont-elles saisies ?

- Comment sont-elles traitées ? cette question concerne :

- Tant l'aspect « mécanique » de la comptabilité (enregistrement au jour le jour des opérations) ;

- Que l'arrêté des comptes (opérations d'inventaire) dans lequel interviennent les diverses notions d'évaluation, d'appréciation (risques et provisions) et de présentation.

- Comment passe-t-on des informations de base (pièces justificatives) aux documents de synthèse et réciproquement ?

- Comment conserve-t-on la trace des informations de base ?

Ce document peut être réalisé à partir d'une ou plusieurs des approches suivantes :

- Une approche **par les circuits d'information**, les systèmes de traitement et les journaux tenus permet de mieux appréhender le cheminement de l'information comptable, de son origine aux états de synthèse ;

- Une approche **par les personnes responsables des travaux** comptables présente l'avantage de mettre en valeur les fonctions et les responsabilités de chacun ;

- Une approche **par les comptes** présente l'avantage de faciliter les contrôles, mais ne donne pas une vue d'ensemble de l'organisation et des procédures comptables.

- Enfin, d'assurer la permanence de la mise à jour des procédures, avec un suivi, et l'élaboration de procédures nouvelles en fonction des besoins qui auront été exprimés par les structures de l'entreprise, et plus particulièrement les organes de surveillance et de contrôle.

Ce diagnostic sommaire nous conduit à considérer le système comptable comme un modèle de représentation économique complet qui doit prendre en considération non seulement les nouvelles contraintes organisationnelles liées à la décentralisation et à l'externalisation de la fonction comptable, mais aussi les différents besoins des utilisateurs en matière d'information. Ce système comptable doit passer par des étapes de modélisation, d'intégration, d'informatisation, de normalisation et de contrôle afin d'atteindre le niveau de performance désiré et faire face à la concurrence.

Bibliographie :

1. Alain Marion, Analyse Financière : Concepts et Méthodes, édition Dunod, 2^e édition, 2001.

2. Alain Vincent, Concevoir le Système d'Information de Votre Entreprise, les éditions d'Organisation, 1993.

3. Alain Vincent, Manager le Système d'Information de Votre Entreprise, édition d'Organisation, 2000.

4. Ali Tazdait, Maitrise du Système Comptable Financier, édition ACG, 1^{ere} édition, 2009.

5. Annelise Conleau-Dupont, Système d'Information de Gestion, édition Nathan, 2007.

6. Brigitte Guyot, Le Système d'Information « Conception, Mise en Place et Evaluation » mars 2006.

7. Camille Moine, Organisation du Système d'Information de Gestion, édition Foucher, 2001.

Le système d'information comptable : un véritable outil de gestion de la performance

8. Charlotte Disle, Robert Maéso, Michel Méau, Introduction à la Comptabilité, édition Dunod, 2007.

9. Décret exécutif n°09-110 du 07 avril 2009 fixant les conditions et modalités de tenue de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques.

10. Eric Tort, Organisation et Management des Systèmes Comptables, édition Dunod, 2003.

11. François Verdier, Thierry Cuyanbère, Jacques Muller, Comptabilité Générale et Organisation Comptable, édition Bertrand Lacoste, 1999.

12. Frantz Rowe, Faire de la Recherche en Système d'Information, édition Vuibert, 2002.

13. Groupe de Travail Collaboratif AMRAE-CLUSIF, RM et RSSI (Risk-Manager et Responsable Sécurité du Système d'Information) deux métiers s'unissent pour la gestion des risques liés au système d'information, juin 2006.

14. Jacky Akoka et Isabelle Comyn-Wattiau, les Systèmes d'Information Comptables Multidimensionnels : Comparaison de Deux Modèles, 2002.

15. Jacques Pensard, Réussir Son Projet Système d'Information, édition d'Organisation, 2000.

16. Loi n° 07 du 25/11/2007 portant le Système Comptable Financier Algérien.

17. Marie Hèlène Delmond, Yves Petit et Jean Michel Gautier, Management des Systèmes d'Information, éditions d'Organisation, 2003.

18. Michelle Gillet, Patrick Gillet, Management des Systèmes d'Information, édition Dunod, 2008.

19. Normand Arsenault, Huit Mythes à Propos des Systèmes d'Information des IMF, 14 Septembre 2004.

20. Oudrhiri R, Une Approche de l'Evolution des Systèmes : Application aux Systèmes d'Information, Thèse de Doctorat, Essec et Université d'Aix-Marseille 3. 1999.

21. Pascal Vidal et Philippe Planeix, Systèmes d'Information Organisationnels, édition Pearson Education, 2005.

22. Pierre Jourde, Didier Kueviakoe, Système d'Information de Gestion, édition ESKA, 2007.

23. Robert Reix, Systèmes d'Information et Management des Organisations, Librairie Vuibert, Septembre 1998.

24. [www. Scola.ac-paris.fr/ lalleman/ cours_td_bts_cgo/ cours_ p1/ sic.htm](http://www.scola.ac-paris.fr/lalleman/cours_td_bts_cgo/cours_p1/sic.htm).